

BETON DE LA LOMME

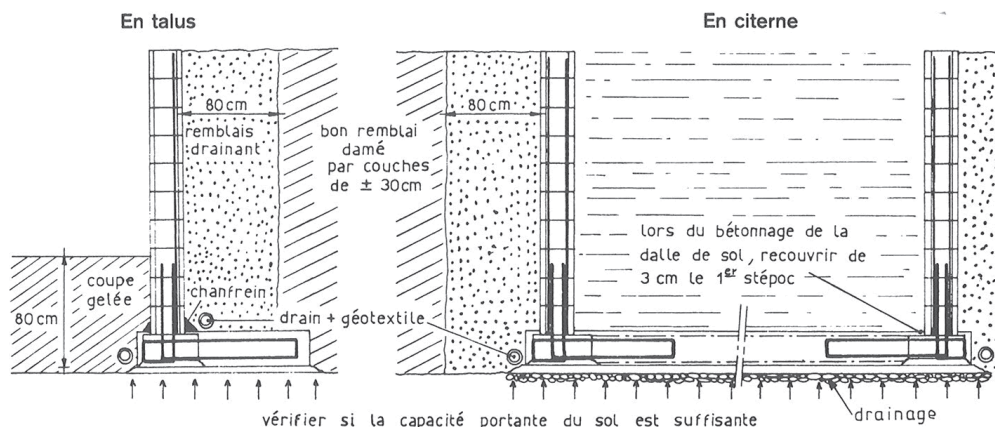
PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

BLOCS DE COFFRAGE STEPOC®

DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE :

- S'assurer que la capacité portante du sol soit suffisante.
- Mise en place des armatures
- Assemblage des blocs
- Pose des blocs :
 - Vérifier les blocs : si un bloc est fissuré sur les parois transversales lors du transport ou de la manutention, le réserver pour le dernier lit. En général, un bloc fissuré « sonne creux » et peut donc être repéré avec sa résonance différente.
 - Ne pas travailler au marteau
- Bétonnage

PRÉCAUTIONS IMPORTANTES AVANT LA MISE EN SERVICE :



- En citerne ou soutènement, les faces susceptibles d'être immergées (intérieur et/ou extérieur) doivent être enduites.
- Dans le coin inférieur du mur, au raccord avec le béton de sol, réaliser un chanfrein au mortier amélioré avant un adjuvant hydrofuge et assurant une bonne adhérence.
- Pour les piscines ou réservoirs d'eau exposés au gel :
- Il y a lieu d'hiverner la cuve, c'est-à-dire prévoir des « bouées » partiellement immergées pour absorber la dilatation due à la formation d'une couche de glace.
- En silos ou en stockage, veiller à toujours protéger les produits en béton de l'attaque chimique.
- Réalisation également un chanfrein dans le coin inférieur, comme décrit ci-dessus.
- Après bétonnage, attendre, avant tout remblayage ou stockage, que la résistance du béton soit suffisante (Délai d'attente variable suivant le type de ciment utilisé et suivant les températures. 28 jours d'après les normes...)
- Précautions importantes lors du remblayage : prévoir drains, remblais et mise en remblais suivant les règles de l'art.
- Les remblais non perméables (terres fortes, marnes, argiles, gypses,...) pouvant gonfler à l'humidité et au gel sont à proscrire.

Note concernant le teinte des blocs: Occasionnellement, et surtout lors de conditions climatiques hivernales, il est possible que des nuances de teinte, voire des traces d'efflorescences, se produisent sur les blocs.